



**DELIBERATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
CIAS
Séance du 9 novembre 2023**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le jeudi 09 novembre à 17h00, le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 31 octobre 2023 s'est réuni à la salle des associations à Coise -Saint-Jean-Pied-Gauthier du Conseil, sous la présidence de Madame Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 15

Etaient présents :

Jean-Yves BERGER-SABATTEL, Nicole BOUVIER, Arlette BRET, Eve BUEVOZ, Cécile DEBRION, Christiane FAVRE, Martine POMA, Nathalie REBATEL, Béatrice SANTAIS, Jacqueline TALLIN, Bernard TURPIN, Colette VIOLENT.

Etaient absents/excusés :

Éric BARBIER, Christiane BRUNET, Anne-Marie CHOLAT, Anne-Marie COMMUNAL, Hugues DE BOISRIOU, Suzanne DIAS, Jean-Pierre GUILLAUD, Sophie PONTONNIER, Jacqueline SCHENKL, Elodie VANACKERE.

Avaient donné pouvoir :

Suzanne DIAS donne pouvoir à Jacqueline TALLIN

Jean-Pierre GUILLAUD donne pouvoir à Jean-Yves BERGER-SABATTEL

Jacqueline SCHENKL donne pouvoir à Nicole BOUVIER

Assistaient :

Nadia FAVRE, Willy CHEYNEL, Pierre BEYRIE, Natacha PONTIUS, Florian PEPELLIN.

34-2023 ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX (ABS) DU CIAS CŒUR DE SAVOIE

L'ABS a été initiée par la Communauté de Communes de Cœur de Savoie qui a proposé à l'ensemble des communes la composant de participer au groupement de commandes lancé. Seules les communes de Montmélian et Valgelon-La Rochette avec leurs CCAS ont répondu présent. Un zoom a donc été fait sur ces deux communes durant toute la démarche, en complément de l'analyse réalisée sur l'ensemble du territoire de Cœur de Savoie.

L'étude a été confiée au cabinet Ithéa conseil, situé à Paris, avec le cahier des charges suivant :

- ↳ Produire une étude statistique afin d'appréhender les besoins de la population et les enjeux du territoire,
- ↳ S'entretenir avec les agents, élus et partenaires des CCAS et CCIAS pour définir des axes de travail à partir de 3 enjeux prioritaires identifiés à l'issue de la phase de diagnostic par le comité de pilotage constitué pour cette occasion. Les 3 enjeux retenus ont été les suivants :
 - × Jeunesse, et notamment la question de la santé mentale des jeunes
 - × Seniors, et notamment l'accompagnement sur les questions de mobilité, adaptation de l'habitat...
 - × Accès aux droits, et notamment pour les personnes fragiles et/ou en situation de handicap

Ces trois enjeux ont fait l'objet d'une analyse plus fine et de la définition d'un plan d'action. L'ensemble des documents présentés et validés par le comité de pilotage ont été adressés à l'ensemble des administrateurs des trois conseils d'administration (CIAS Cœur de Savoie, CCAS de Montmélian et CCAS de Valgelon-La Rochette). Un document de synthèse a été présenté lors d'une restitution aux trois conseils d'administration le lundi 9 octobre.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration à l'unanimité :

- **PREND ACTE** du document de synthèse présenté lors d'une restitution aux trois conseils d'administration

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

**AINSI DELIBERE LES JOUR
MOIS ET AN QUE DESSUS**

La Secrétaire de séance



Nadia FAVRE

La Présidente,



Béatrice SANTAÏS

